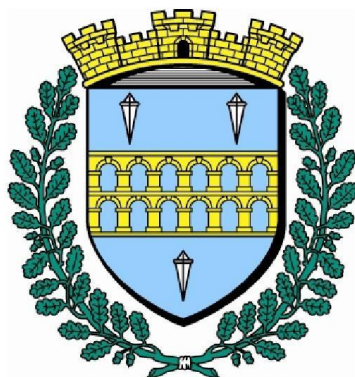


Département de Meurthe-et-Moselle



Mairie de
AUDUN-LE-ROMAN

Compte administratif - Budget :
Note de présentation brève et synthétique

Commune d'Audun-le-Roman
Année 2018-2019

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget*
- II. Compte Administratif*
 - A) Fonctionnement*
 - B) Investissement*
 - C) Ratios*
- III. Le Budget primitif*
 - A) Orientations politiques*
 - B) Fonctionnement*
 - C) Investissement*

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte, Par cet acte, le maire, ordonnateur présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif 2018 a été voté le 4 Avril 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le **budget de fonctionnement** permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Le **budget d'investissement** prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la création d'une salle de classe et à l'informatisation des écoles, d'aménagement de voirie, d'accessibilités pour les personnes à mobilité réduite...).

II. Compte administratif 2018

a. Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Principaux postes	Montants
Charges à caractère général	Energie, achats de repas, petit outillage	450 276,09 €
Personnel	Salaire et charges	758 298,55 €
Atténuations de produits	Reversement à la Communauté de Communes du Fonds d'Amorçage des rythmes scolaires	29 970,00 €
Autres charges de gestion courantes	indemnités des élus, subventions aux associations	188 414,33 €
Charges financières	Intérêts d'emprunts	7 483,53 €
Charges exceptionnelles	Secours à la population Bourse aux étudiants et lycéens	3 330,59 €
Dotations aux provisions	opération comptable qui consiste à constater une charge à payer	50 000,00 €
Total des dépenses réelles		1 363 414,16 €
Opération d'ordre	Opération non financière entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	8 078,33 €
Total dépenses		1 495 851,42 €

Recettes de Fonctionnement	Principaux postes	Montants
Atténuation de charges	Remboursement liés à des salariés ou absents	29 350,59 €
Produits et services	Vente de bois, redevance funéraire, occupation du domaine communal	76 483,02 €
Impôts et taxes	Taxe d'habitation, taxes foncières ,	844 910,17 €
Dotations et participations	Dotations de l'état et subventions	763 260,59 €
Autres produits	Location des logements et garages	100 702,83 €
Produits Financiers	Produit de participations	14,11 €
Produits exceptionnels	Remboursement d'assurance et autre contrat	8 020,03 €
Reprise sur provisions	Opération comptable suite à la réalisation des travaux de l'école	240 000,00 €
Total Produits		2 062 741,34 €
Opération d'ordre	Opération non financière entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant d'apprécier les travaux réaliser en interne	39 372,85 €
Total Produits de Fonctionnement		2 102 114,19 €

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux sommes encaissées au titre de l'exploitation du domaine (vente de bois, loyers, locations de salles, ...) pour 177 185.85 €
- aux impôts locaux,

La commune a, cette année encore, maintenu les différents taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation 13.30%
- Taxe foncière bâti 15.36%
- Taxe foncière non bâti 38.68 %

Le produit de la fiscalité locale des ménages pour 2018 s'est élevé à : 694 256,00 €

D'autres produits issus des taxes sur les entreprises, perçus et compensés par la Communauté de communes viennent compléter les produits liés aux impôts.

- aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions

Malgré la tendance générale de baisse d'aides de l'Etat, les dotations se sont maintenues avec une baisse de seulement 2 990 €

Les recettes de fonctionnement 2018 représentent 2 102 114,19 € aux quelles il faut ajouter un excédent reporté de 585 177,05 €. En outre des reprises de provisions ont été effectués en 2018, En effet, 240 000,00 € avaient été provisionner sur plusieurs exercices dans le cas où des travaux de gros œuvre étaient prévu sur l'école élémentaire. Ces travaux ayant eu lieu, les provisions ont été reprises.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses de fonctionnement 2018 représentent : 1 495 851,42 €

Les charges de personnel, déduction faite des atténuations de charges représente 728 947.96 € soit 48.73 % des dépenses de fonctionnement.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. Pour l'année 2018 cet écart était de 606 262,77 € (2 102 114,19- 1 495 851,42)

Cet écart entre les recettes et dépenses de fonctionnement était plus important que les autres années en partie grâce à la reprise sur provision de 240 000 expliqué ci-dessus, autrement, cet écart est semblable aux autres exercices soit 366 262,77 €.

b. Budget d'investissement

Dépenses d'investissement	Principaux postes	Montants
Emprunts (Capital)	1 emprunts lié aux travaux Rue de Verdun	60 454,07 €
Subventions	Subventions d'équipements versés aux commerces d'Audun-le-Roman	3 636,10€
Immobilisations incorporelle	Ex: achat de logiciel	00,00 €
Immobilisations corporelles	Achat d'un terrain et d'une grange, de tablettes informatiques et divers autres immobilisation comme un broyeur	141 024,65 €
Immobilisations en cours (Non finalisées en fin d'année)	Travaux Ecole Elementaire, Mairie, Arrêt de Bus, Anciens ateliers...	1 415 743,58 €
Travaux réalisé pour le compte du CCAS	Conciergerie du FPA	29 510, 15 €
Total dépenses		1 650 368,55 €
Opération d'ordre et de transfert entre sections	Opération non financière entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	39 372,85 €
Déficit	Déficit des années précédentes	1 640,16 €
Total dépenses d'investissement		1 691 381,56 €

Recettes d'investissement		
Dotations fonds divers et réserves	Part du Résultat de Fonctionnement affecté à l'investissement et compensation de la TVA	617 328,53 €
Subventions d'investissement	Aides de l'état, région et département	346 606,98 €
Total produits		963 935,51 €
Opération d'ordre	Opération non financière entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	798,38 €
Total produits d'Investissement		964 73,84 €

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

La commune avait mis l'accent sur plusieurs programmes :

- Réhabilitation Thermique de l'Ecole Primaire et de la Mairie,
- Mise en Accessibilité de la Mairie,
- Création de 4 arrêts de Bus PMR,
- Réhabilitation des anciens Ateliers,
- Réhabilitation de la conciergerie,
- Sécurisation de l'école

Ces travaux ont débouché sur une dépense record en investissement avec 1 650 368.55 € soit plus du triple de 2017, ces dépenses ont été réalisées sans emprunt supplémentaire.

Des reports ont été réalisés en 2018 pour finaliser les travaux entrepris, soit un reste à réaliser en dépenses de 423 408 € et un reste à réaliser en recettes de 628 465,01 €

c. Ratios

Ci après se trouve le comparatif des différents ratios sur les trois dernières années

	2016	2017	2018
nombre d'habitants au 1er janvier	2537	2522	2519
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	1 440 609 €	1 364 185 €	1 487 773 €
DRF / POPULATION	568 €	540,91 €	590,62 €
FRAIS DE PERSONNEL / DRF	50,02%	54,11%	50,97%
PRODUIT CONTRIBUTIONS DIRECTES / POPULATION	246 €	254 €	259 €
INTERETS DE LA DETTE	12 742 €	8 943 €	6 678 €
ANNUITE DE LA DETTE	112 458 €	66 516 €	66 516 €
ANNUITE DE LA DETTE / POPULATION	44 €	26 €	26 €
EN-COURS DE LA DETTE EN CAPITAL au 1er janvier / POPULATION	292 €	240 €	200 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 749 370 €	1 776 891 €	2 057 956 €
EN-COURS DE LA DETTE EN CAPITAL au 1er janvier / RRF	0,42	0,34	0,24
RRF / POPULATION	690 €	704,56 €	816,97 €
DGF / POPULATION	233 €	238 €	237 €
ANNUITE DE LA DETTE / RRF (= taux d'endettement)	6,43%	3,74%	3,23%
DRF + Remboursement annuel de la dette en capital / RRF	0,88	0,80	0,75
EPARGNE DE GESTION (épargne brute hors intérêts de la dette)	296 019 €	403 763 €	563 505 €
EPARGNE BRUTE (excédent des RRF sur les DRF)	308 761 €	412 706 €	570 183 €
TAUX D'EPARGNE BRUTE (RRF-DRF/RRF)	18%	23%	28%
EPARGNE NETTE (épargne brute après déduction des remboursements de dette)	196 303 €	346 190 €	503 667 €
poids des frais financiers : intérêts versés / frais de fonctionnement	0,88%	0,66%	0,45%
poids des frais financiers : intérêts de la dette / population	5,02%	3,55%	2,65%

On remarque que les ratios concernant la dette de la Commune se sont améliorés en 2018 cela s'explique principalement par le remboursement de deux emprunts, les chiffres de 2016 s'expliquent par l'emprunt contracté pour les travaux rue de Verdun.

L'épargne indique l'excédent de ressources internes générées, qui peut être affecté à plusieurs enjeux: augmenter ses fonds de roulement, pour sécuriser sa trésorerie ; réaliser des investissements, rembourser ses emprunts et ses dettes.

L'épargne nette (déduction faite des remboursements emprunts) s'est nettement améliorée en 2018 notamment grâce à la reprise de provision.

III. BUDGET 2019

a) Orientations politiques

La forte année d'investissement en 2018 a pour conséquence une année 2019 moins fournie en terme d'opération, 3 gros aménagements sont néanmoins prévus avec la réhabilitation des anciens ateliers en salle socio-culturelle, la réhabilitation du quartier Gare et de la Rue Mathieu. On note tout de même plus de 1,5 millions de dépenses d'équipement pour cette année. Pour le fonctionnement, l'objectif est le maintien voir la baisse des dépenses

b) Budget 2019 : Fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'est établi comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montants	Recettes de Fonctionnement	Montants
Charges à caractère général	513 000 €	Atténuation de charges	28 000 €
Personnel	785 000 €	Produits et services	17 500 €
Atténuations de produits	700 €	Impôts et taxes	802 764 €
Autres charges de gestion	248 183 €	Dotations et participations	747 968 €
Charges financières	6 900 €	Autres produits	95 000 €
Charges Exceptionnelles	9 000 €		
Provisions	10 000 €	Produits financiers	14 €
Dépenses imprévues	9 806 €	Produits exceptionnels	5 000 €
Total des charges réelles	1 584 589 €	Total Produits réels	1 696 245 €
Opération d'ordre	1 525 €	Opération d'ordre	50 000 €
Virement à la section d'investissement	830 000 €	Excédant reporté	669 869 €
Total dépenses	2 416 115 €	Total Produits de Fonctionnement	2 416 115 €

Il s'agit ici d'une prévision budgétaire voté par le Conseil municipal. L'ordonnateur (le Maire) et le payeur (la trésorerie d'Audun-le-Roman) s'appuieront sur les limites budgétaires fixées pour régler les différentes factures et recouvrir les encaissements.

Contrairement au compte administratif qui est une photo des comptes en fin d'exercice, le budget se doit d'être équilibré en dépenses et en recettes.

Par comparaison avec l'année 2017, les recettes de fonctionnement réelles hors excédent reporté ont été encaissées à hauteur de 105.17 % des sommes prévues au budget. Les dépenses ont été réglées à hauteur de 90.79 % du budget prévu.

Cet écart permet de renforcer l'excédent en fin d'exercice ce qui est nécessaire pour financer les investissements futurs avec des fonds propres.

c) Budget 2019 : Investissements

Le budget d'investissement s'est établi comme suit :

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
Emprunts	60 700,00€	Dotations fonds divers et reserves	641 488 €
Immobilisations corporelles	244 700 €	Subventions d'investissement	1 072 700 €
Immobilisations en cours	1 553 708 €	Recette financières	150 000 €
Subventions d'équipement versées et étude	38 000 €		
Dépenses financières	21 978 €		
Déficit	726 627 €		
Total dépenses réelles	2 695 713 €	Total produits réels	1 864 188 €
Opération d'ordre et de transfert entre sections	50 000 €	Opérations d'ordre + virement de la section de fonctionnement	831 525 €
Total dépenses d'investissement	2 695 713 €	Total produits	2 695 713 €

Les investissements ont porté principalement sur les bâtiments avec

- La suite du programme de la réhabilitation des anciens ateliers.
- La Requalification du Quartier Gare.
- La Requalification de la Rue Matthieu.